

Communauté de Communes  
**Roumois Seine**

en Normandie

# Assainissement collectif des eaux usées

## RAPPORT ANNUEL

sur le **P**rix

et la **Q**ualité

du **S**ervice public

## EXERCICE 2022



# Sommaire

Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le



ID : 027-200066405-20230925-CC\_ST\_131\_2023-DE

<b>1.</b>	<b>Préambule</b> .....	<b>5</b>
<b>2.</b>	<b>Glossaire/ Définitions</b> .....	<b>3</b>
<b>3.</b>	<b>Présentation de la compétence assainissement</b> .....	<b>4</b>
3.1	Territoire desservi par systèmes de collecte.....	4
3.2	Mode de gestion du service.....	5
3.3	Patrimoine du service.....	6
3.4	Estimation de la population desservie par le réseau de collecte (P201.0) et du nombre d'abonnements.....	7
3.5	Volumes facturés.....	8
3.6	Caractéristiques des réseaux de collecte.....	9
3.7	Ouvrage d'épuration des eaux usées.....	10
<b>4.</b>	<b>Indicateurs de performance</b> .....	<b>11</b>
4.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des réseaux usées (P201.1).....	11
4.2	Connaissance patrimoniale et gestion des réseaux de collecte des eaux usées (P202.2B).....	12
4.3	Conformité des ouvrages de collecte et de traitement des effluents (Uniquement les STEU > 2 000 EH).....	13
4.4	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte d'eaux usées.....	13
4.5	Gestion des boues.....	13
<b>5.</b>	<b>Financement du service assainissement</b> .....	<b>15</b>
5.1	Recettes de la collectivité.....	15
5.2	Récapitulatif Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC).....	16
5.3	Modalités de tarification.....	16
5.4	Facture d'assainissement type.....	16
<b>6.</b>	<b>Financement des investissements</b> .....	<b>17</b>
6.1	Travaux engagés au cours de l'exercice.....	17
6.2	Etat de la dette du service.....	17
6.3	Amortissements.....	17
6.4	Plan pluriannuel des travaux.....	17
6.5	Bilan des principales opérations réalisées en 2022.....	18
<b>7.</b>	<b>Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau</b> .....	<b>18</b>
7.1	Abandons de créances ou versement à un fond de solidarité (P207.0).....	18
7.2	Taux d'impayés (P207.0).....	18
7.3	Taux de réclamation (P258.1).....	18
7.4	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (P256.2).....	18
<b>8.</b>	<b>Annexes</b> .....	<b>19</b>
	Annexe 1 : Fiches caractéristiques des STEP .....	19
	Annexe 2 : Note de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.....	25

# 1. Préambule

Ce rapport établi, sur la base des données de l'exploitant du service d'assainissement collectif de la Collectivité, permet d'établir un état des lieux du fonctionnement du service et de ses données caractéristiques. Ce rapport règlementaire doit être présenté dans les différents conseils municipaux des communes membres et transmis aux services de l'Etat.

Ce rapport ne constitue pas une analyse exhaustive des données du service mais plutôt une compilation des données primordiales du service permettant de suivre son évolution et son niveau d'activité au cours du temps.

## 2. Glossaire/ Définitions

**AC** : Assainissement collectif

**AESN** : Agence de l'Eau Seine Normandie

**ANSES** : Agence Nationale de Sécurité Sanitaire

**ARS** : Agence Régionale de la Santé

**DDTM** : Direction Départementale des Territoires et de la Mer

**EH** : Equivalents Habitants (Paramètre de dimensionnement des ouvrages d'assainissement)

**ERU** : Eaux Résiduaires Urbaines (Directive Européenne)

**IP** : Indicateur de Performance (SISPEA – Observatoire de l'eau)

Paramètres Assainissement :

- **MES** : Matières en suspension
- **Pt** : Phosphore
- **DBO5** : Demande biologique en oxygène sur 5 jours. Elle représente la quantité d'oxygène nécessaire aux micro-organismes présents dans l'eau pour oxyder (dégrader) l'ensemble de la matière organique d'un échantillon d'eau maintenu à 20°C pendant 5 jours.
- **DCO** : Demande chimique en oxygène. Elle permet d'apprécier la concentration en matière organiques ou minérales, dissoutes ou en suspension dans l'eau au travers de la quantité d'oxygène nécessaire à leur oxydation (dégradation) chimique totale.

Les eaux usées ont très souvent une teneur importante en composés d'azote et de phosphore, matières nutritives qui favorisent la croissance des végétaux aquatiques entraînant une prolifération d'algues microscopiques qui détériorent la qualité des milieux aquatiques avec comme conséquences un déséquilibre du milieu, l'apparition de mousses nauséabondes... Il est donc essentiel de maîtriser ces rejets dans le milieu naturel.

L'azote peut se trouver sous quatre formes dans les eaux usées : azote organique, azote ammoniacal, nitrites, nitrates.

- **NK** (azote Kjeldahl) : représente les formes réduites de l'azote, soit l'azote organique et l'azote ammoniacal.
- **NGL** (azote global) : représente l'azote sous l'ensemble de ses formes.

**RAD** : Rapport Annuel du Délégué

**SATESE** : Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Épuration

**PFAC** : Participation au Financement de l'Assainissement Collectif

**STEP/ STEU**: Station d'épuration

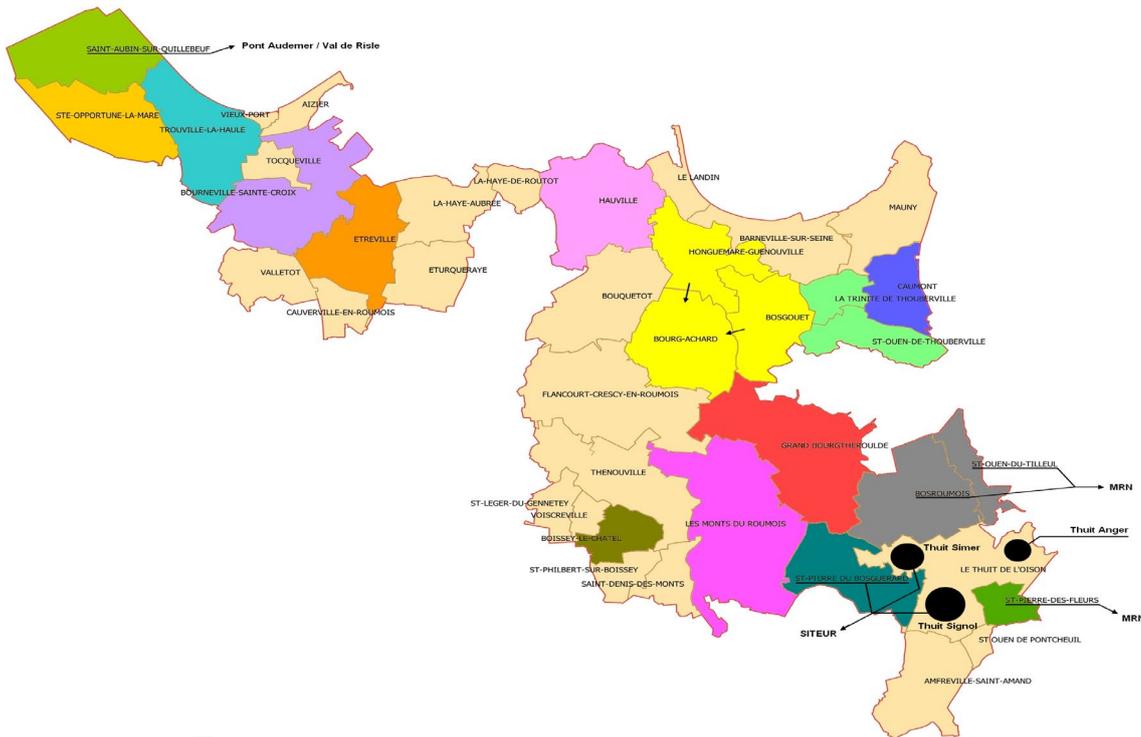
## 3. Présentation de la compétence assainissement

### 3.1 Territoire desservi par systèmes de collecte

La Communauté de communes Roumois Seine exerce la compétence assainissement des eaux usées (Collecte, transport, dépollution).

Les communes suivantes sont en partie desservies par des réseaux d'assainissement collectif des eaux usées gérés par la Communauté de communes :

- Boissey le Châtel
- Bosgouet
- Bosroumois
- Bourg Achard
- Bourneville Sainte Croix
- Caumont
- Etreville
- Grand Bourgtheroulde
- Hauville
- Honguemare Guénouville
- La Trinité de Thouberville
- Les Monts du Roumois
- Saint Aubin sur Quillebeuf
- Sainte Opportune la Mare
- Saint Ouen de Thouberville
- Saint Ouen du Tilleul
- Saint Pierre des Fleurs
- Thuit Anger (une partie de la commune de Le Thuit de L'Oison)
- Trouville la Haule



Sur les communes de Thuit de l’Oison (hors Thuit Anger) et de Saint Pierre du Bosguérard, la compétence assainissement collectif des eaux usées est exercée par un syndicat, le SITEUR, auquel adhère la Communauté de communes.

La collectivité ne possède pas de Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL).

### 3.2 Modes de gestion du service

Pendant l’année 2022, les modes de gestions ont été les suivants :

Par délégation de service public :

- à BOISSEY CHATEL avec SOGEA
- à Bourg Achard, Bosgouet, Honguemare Guenouville avec la SAUR

Par prestation de service :

- à Saint Aubin sur Quillebeuf, Sainte Opportune la Mare, Trouville la Haule, Bourneville, Etreville, Hauville, St Pierre de Fleurs et Saint Ouen de Thouberville avec la SAUR

Par convention de mise à disposition de personnel :

- à Saint Ouen de Thouberville et Les Monts du Roumois avec le SERPN

Par prestation de service :

- à La Trinité de Thouberville et Caumont avec le SERPN

Par prestation de service :

- à Grand Bourgheroulde avec le SERPN et VEOLIA

Par convention d’entretien du réseau :

- à Saint Ouen du Tilleul, Bosroumois et Thuit Anger avec la Métropole Rouen Normandie

### Uniformisation du mode de gestion des installations :

Le 07 février 2022, le Conseil communautaire s'est prononcé sur le principe du recours à une délégation de service public pour la gestion du service public d'assainissement collectif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, pour une durée de 9 ans.

Un rapport de présentation dressant notamment une analyse des modes de gestion envisageables et présentant les caractéristiques principales des prestations que devra assurer le délégataire lui a pour cela été présenté.

Il est ressorti de ce rapport :

- qu'une exploitation en régie ferait peser sur la Communauté de Communes le risque commercial et d'exploitation alors que la délégation de service public permettrait de transférer ces risques au délégataire
- que la gestion en régie ou le recours à un marché public sur la totalité du périmètre ne permettrait pas de dégager d'économie substantielle sur le service

Il est également ressorti de ce rapport que le recours à un mode de gestion délégué correspondait davantage aux besoins et attentes de la Communauté de Communes Roumois Seine car cela permet :

- de mettre en place des tarifs et des modalités de révisions qui sont fixées pour toute la durée du contrat
- de limiter la responsabilité des élus et leur implication dans le service.
- de fournir un service de qualité grâce au savoir-faire et aux moyens financiers, humains et logistiques mis en œuvre par les sociétés spécialisées dans ce secteur
- de garantir une qualité de service (disponibilité, réactivité face à l'imprévu, astreinte, etc.) plus forte en délégation dans la situation de la collectivité.

Dans le cadre d'un contrat de délégation de service public, le Délégataire :

- assurera l'exploitation du service à ses risques et périls financiers puisqu'il se verra transférer un risque lié à l'exploitation du service
- se rémunérera par la perception de redevances sur l'utilisateur ; sa rémunération sera substantiellement liée aux résultats d'exploitation du service et ses recettes seront composées des recettes perçues auprès des usagers.

Une procédure de mise en concurrence conforme au code de la commande publique a été menée suite à cette décision ; cela a permis la signature d'un contrat de concession le 13 décembre 2022 avec la société SAUR.

### **3.3 Patrimoine du service**

Le service public d'assainissement collectif permet la collecte et la dépollution des eaux usées produites grâce à plus de 175km de réseaux, 93 postes de relèvement et 13 stations d'épuration (STEP) capables de traiter la pollution d'environ 22000 Equivalents-habitants :

- STEP à Boues activées de Boissey le Châtel 1 100 EH

- STEP à Boues activées de Bourg Achard	7 825 EH
- Filtre planté de Bourg Achard (Le Haut Croth)	160 EH
- STEP à Boues activées de Grand Bourgtheroulde	5 717 EH
- STEP à Boues activées de Bourneville Sainte Croix	1 500 EH
- Filtre planté de Caumont	450 EH
- Filtre Planté d'Etreville	360 EH
- Lagune de Hauville	500 EH
- Disques biologiques des Monts du Roumois	420 EH
- STEP 1 à Boues activées de Saint Ouen de Thouberville	2 700 EH
- STEP 2 à Boues activées de Saint Ouen de Thouberville	950 EH
- Filtre planté de Trouville la Haule	300 EH
- Clarifosse de Sainte Opportune la Mare	16 logements

En 2022, le volume facturé aux abonnés est de **802 343**m<sup>3</sup> (voir détail par commune à l'article 3.5).

Après traitement, les eaux épurées sont rejetées dans le milieu naturel dans :

- des fossés (Boissey le Chatel, Bourg Achard, Saint Ouen de Thouberville 1, Caumont)
- des aires d'infiltrations (Bourneville Sainte Croix, Trouville la Haule, Le Haut Croth, Les Monts du Roumois, Saint Ouen de Thouberville 2, Grand bourgtheroulde, Etreville)
- des puits d'infiltration (Hauville, Sainte Opportune la Mare)

### 3.4 Estimation de la population desservie par le réseau de collecte (P201.0) et du nombre d'abonnements

Commune	Nombre d'abonnés en 2022
Boissey le Châtel	399
Bosroumois / Saint Ouen du Tilleul	2190
Bourg Achard / Bosgouet / Honguemare Guénouville	1855
Bourneville Sainte Croix	296
Caumont	145
Etreville	68
Grand Bourgtheroulde	1498
Hauville	166
Les Monts du Roumois	160
Saint Aubin sur Quillebeuf	59
Saint Opportune la Mare	17
Saint Ouen de Thouberville la Trinité de Thouberville	997
Saint Pierre des Fleurs	715
Thuit Anger	328
Trouville la Haule	102
<b>TOTAL</b>	<b>9230</b>

Total de la population desservie sur le périmètre de la Communauté de communes : environ 21000 habitants, pour un nombre d'abonnement de 9230, avec un ratio habitants/abonnement d'environ 2,25.

En 2022, il n'y a ni Convention Spéciale de Déversement (D202.0) ni Convention Spéciale de Déversement ou Arrêté d'Autorisation de Déversement (AAD) sur l'ensemble des systèmes de collecte de la collectivité.

### 3.5 Volumes facturés

Commune	Volume d'effluents facturés en 2022 (en m3)
Boissey le Châtel	28 549
Bosroumois / Saint Ouen du Tilleul	176 319
Bourg Achard / Bosgouet	226 466
Bourneville Sainte Croix	20 908
Caumont	11 640
Etreville	6810
Grand Bourgtheroulde	124 322
Hauville	11 800
Les Monts du Roumois	14 384
Saint Aubin sur Quillebeuf	5 157
Saint Opportune la Mare	781
Saint Ouen de Thouberville la Trinité de Thouberville	82 110
Saint Pierre des Fleurs	55 570
Thuit Anger	29 446
Trouville la Haule	8 081
<b>TOTAL</b>	<b>802 343</b>

Les effluents des communes de Saint Aubin sur Quillebeuf sont transportés puis traités sur les installations de Quillebeuf sur seine gérés par la Communauté de communes Pont-Audemer / Val de Risle.

Ceux des communes de Thuit Anger, Saint Pierre des Fleurs, Bosroumois et Saint Ouen du Tilleul sont traités par la Métropole Rouen Normandie.

### 3.6 Caractéristiques des réseaux de collecte

Systeme de collecte	Station d'épuration	Poste de relevage	Linéaire de réseau y compris refoulement
Boissey le Châtel	1	2	8,7
Bosroumois / Saint Ouen du Tilleul	0	25	40,1
Bourg Achard / Bosgouet / Honguemare Guénouville	2	16	38,2
Bourneville Sainte Croix	1	1	6,4
Caumont	1	2	4,8
Etreville	1	1	2,2
Grand Bourgtheroulde	1	17	24,7
Hauville	1	1	3,9
Les Monts du Roumois	1	0	2,9
Saint Aubin sur Quillebeuf	0	1	2,1
Saint Opportune la Mare	1	0	0,2
Saint Ouen de Thouberville la Trinité de Thouberville	2	12	23
Saint Pierre des Fleurs	0	5	11,9
Thuit Anger	0	7	3,6
Trouville la Haule	1	1	3,8
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>91</b>	<b>176,5</b>

### 3.7 Ouvrage d'épuration des eaux usées

	Type de traitement	Année de mise en service	Capacité nominale (EH)	Population raccordée	Nombre de communes raccordées	Exutoire
Boissey le Châtel	Boues activées	1982	1100	978	Boissey le Châtel	Fossé
Bourg Achard	Boues activées	2008	7825	4447	Bourg Achard - Bosgouet	Fossé
Bourg Achard	Filtre compact planté de roseaux	2010	160	72	Bourg Achard	Aire d'infiltration
Grand Bourgtheroulde	Boues activées	2014	5840	3055	Grand Bourgtheroulde	Aire d'infiltration
Bourneville Sainte Croix	Boues activées	2020	1500	912	Bourneville Sainte Croix	Aire d'infiltration
Caumont	Filtre planté de roseaux	2016	450	382	Caumont	Fossé
Eteville	Filtre planté de roseaux	2010	360	144	Eteville	Aire d'infiltration
Hauville	Lagunage naturel	1992	500	462	Hauville	Puits d'infiltration
Monts du Roumois	Disques biologiques	2006	420	333	Monts du Roumois	Aire d'infiltration
Saint Ouen de Thouberville 1	Boues activées	1985	2500	2122	Saint Ouen de Thouberville	Fossé
Trouville la Haule	Filtre compact	2014	300	250	Trouville la Haule	Aire d'infiltration
Saint Ouen de Thouberville 2	Boues activées	2020	950	Presque 450	Saint Ouen de Thouberville	Aire d'infiltration

Les fiches caractéristiques de STEP sont reportées en annexe du présent rapport.

## 4. Indicateurs de performance

### 4.1 Taux de desserte par des réseaux de collecte des réseaux usés (P201.1).

Cet indicateur précise le pourcentage d'abonnés raccordables et raccordés au réseau d'assainissement, par rapport au nombre d'abonnés résidant en zone d'assainissement collectif.

Cet indicateur sera actualisé lorsqu'un zonage d'assainissement collectif, à l'échelle de la Communauté de communes sera établi par la collectivité.

## 4.2 Connaissance patrimoniale et gestion des réseaux de collecte des eaux usées (P202.2B)

1er échelon de connaissance: Plan des réseaux		Boisseyle Châtel	Bosroumois/ Saint Ouen du Tillieu	Bosgouet	Bourg Achard	Grand Bourghtheroulde	Bourneville Sainte Croix
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	Oui: 10 points Non: 0 point	Oui 10	Oui 10	Oui 10	Oui 10	Oui 10	Oui 10
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	Oui: 5 points Non: 0 point	Oui 5	Non 0	Oui 5	Oui 5	Oui 5	Oui 5
<b>2ème échelon de connaissance: Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)</b>							
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions (1)	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux		Oui 10	Oui 0	Oui 15	Oui 15	Oui 11	Oui 15
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	0 à 15 points sous conditions (2)	50%	0%	98%	98%	60%	99
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose		50% 10	0% 0	95% 15	95% 15	60% 11	99 15
<b>3ème échelon de connaissance: Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)</b>							
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions (3)	0% 0	0% 0	18% 0	18% 0	0% 0	9% 0
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	Oui: 10 points Non: 0 point	Non 0	Oui 10	Oui 10	Oui 10	Oui 10	Oui 10
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	Oui: 10 points Non: 0 point	Non 0	Non 0	Oui 10	Oui 10	Non 0	Oui 10
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux (4)	Oui: 10 points Non: 0 point	Non 0	Non 0	Non 0	Non 0	Oui 10	Oui 10
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	Oui: 10 points Non: 0 point	Non 0	Oui 10	Oui 10	Oui 10	Non 0	Oui 10
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	Oui: 10 points Non: 0 point	Non 0	Oui 10	Oui 10	Oui 10	Non 0	Non 0
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	Oui: 10 points Non: 0 point	Non 0	Oui 10	Non 0	Non 0	Non 0	Non 0
<b>TOTAL (indicateur P202.2B)</b>		<b>35</b>	<b>10</b>	<b>85</b>	<b>85</b>	<b>37</b>	<b>85</b>

Caumont	Etreville	Hauville	Honguemare	Monts du Roumois	Saint Aubin sur Quillebeuf	Saint Opportune la Mare	Saint Ouen de Thouberville	Saint Pierre des Fleurs	Thuit Anger	Trinité de thouberville	Trouville la Haute
Oui 10	Oui 10	Oui 10	Oui 10	Oui 10	Oui 10	Oui 10	Oui 10	Non 0	Non 0	Oui 10	Oui 10
Non 0	Oui 5	Oui 5	Oui 5	Non 0	Oui 5	Oui 5	Non 0	Non 0	Non 0	Non 0	Oui 5
Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
Oui 15	Oui 0	Oui 15	Oui 15	Oui 14	Oui 0	Oui 0	Oui 15	Non 0	Non 0	Oui 15	Oui 0
100%	95%	99%	98%	90%	99%	99%	100%	0%	0%	100%	99%
0% 0	95% 0	99% 15	95% 15	90% 14	99% 0	99% 0	25% 0	0% 0	0% 0	25% 0	99% 0
0% 0	95% 15	9% 0	18% 0	90% 14	9% 0	9% 0	67% 11	0% 0	0% 0	67% 11	9% 0
Oui 10	Oui 10	Oui 10	Oui 10	Non 0	Oui 10	Oui 10	Oui 10	Non 0	Non 0	Oui 10	Oui 10
Non 0	Oui 10	Oui 10	Oui 10	Non 0	Oui 10	Oui 10	Non 0	Non 0	Non 0	Non 0	Oui 10
Non 0	Non 0	Non 0	Non 0	Non 0	Non 0	Non 0	Non 0	Non 0	Non 0	Non 0	Non 0
Non 0	Non 0	Oui 10	Oui 10	Oui 10	Oui 10	Oui 10	Non 0	Non 0	Non 0	Non 0	Oui 10
Non 0	Non 0	Oui 10	Oui 10	Non 0	Oui 10	Oui 10	Non 0	Non 0	Non 0	Non 0	Oui 10
Non 0	Non 0	Non 0	Non 0	Non 0	Non 0	Non 0	Non 0	Non 0	Non 0	Non 0	Non 0
<b>10</b>	<b>15</b>	<b>85</b>	<b>85</b>	<b>10</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>15</b>

### 4.3 Conformité des ouvrages de collecte et de traitement des effluents (Uniquement les STEU > 2 000 EH).

	Bourg Achard	Grand Bourgtheroulde	Saint Ouen de Thouberville
<i>Charge DBO5 (Kg/j)</i>	188,44	145,5	92
<i>Conformité de la collecte des effluents (P203.3)</i>	100 %	100 %	100 %
<i>Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)</i>	100 %	100 %	100 %
<i>Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)</i>	100 %	100 %	100 %
<i>Conformité du taux de boues des ouvrages d'épuration évacuées (P206.3)</i>	100 %	100 %	100 %
<i>Conformité des performances des équipements d'épuration (P154.3)</i>	100 %	100 %	100 %

### 4.4 Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte d'eaux usées

En 2022, il n'y a pas eu de renouvellement de canalisations.

Le taux moyen de renouvellement des réseaux est donc de 0%.

### 4.5 Gestion des boues

L'arrêté du **30 avril 2020** précise les modalités d'épandage des boues issues du traitement des eaux usées urbaines pendant la période de COVID-19.

Il insiste notamment sur l'interdiction d'épandre les boues non hygiénisées.

Dans le cadre de l'épidémie de COVID 19, l'ANSES a été saisie par le gouvernement pour évaluer les risques liés à l'épandage des boues produites pendant la pandémie. Dans son avis rendu en date du 27 mars 2020, l'Agence considère que les traitements consistant à hygiéniser les boues sont de nature à rendre le risque de contamination des boues par le SARS-CoV-2 faible ou négligeable.

Sur la Communauté de communes Roumois Seine, l'hygiénisation des boues a été réalisée sur la STEP de Grand Bourgtheroulde selon les modalités suivantes :

- Traitement par chaulage (Taux d'incorporation minimum de 30%) suivis d'un stockage de 3 mois.
- Analyse par lot confirmant un taux d'abattement en coliphages somatiques supérieur ou égal à 4 Ulog

La station de Grand Bourgtheroulde a ainsi traité les boues de la STEP des Monts du Roumois et celles de Saint Ouen de Thouberville en plus des siennes.

Les boues de la STEP de Boissey le Châtel ont quant à elles été envoyées en méthanisation.

Enfin, celles de la STEP de Bourg Achard ont été transportées sur une plateforme de compostage.

Récapitulatif boues produites/évacuées/hygiénisées en 2022 :

	Boissey le Châtel	Bourg Achard	Grand Bourgtheroulde	Bourneville Sainte Croix	Les Monts du Roumois	Saint Ouen de Thouberville
<b>Boues évacuées en tMs</b>	18,49	65,846	251 (dont une partie provenant des station de Saint Ouen de Thouberville et de Les Monts du roumois)	0	36m3	18,06 vers bourgtheroulde
<b>Modalités d'élimination</b>	Méthanisation	Compostage	Epandage agricole	/	Hygiénisation par la STEP de Grand Bourgtheroulde	Hygiénisation par la STEP de Grand Bourgtheroulde

Pour l'exercice 2022, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est de 100%.

## 5. Financement du service assainissement

Types de recette	Exercice 2022 en €
Redevance eaux usées usage domestique	1 629 047.04
Recettes de raccordement (PFAC)	599 500.00
Recettes de contrôle de conformité	47 710.00
Primes à l'épuration de l'AESN	116 594.08
<b>Total des recettes</b>	<b>2 392 851.12 €</b>

## 5.1 Modalités de tarification

Tarifs		Boissey le Châtel	Bosnormand	Bosgouet	Saint Ouen du Tilléul - Bosroumois	Bourg Achard	Grand Bourgheroulde	Bourneville Sainte Croix	Caumont	Eteville
Part de la collectivité										
Part fixe: Abonnement (€ HT/an) (1)		7,2	21	32,8	25	32,8			36,08	35
Part proportionnelle: Prix au m <sup>3</sup> (€ HT/m <sup>3</sup> )		1,03	2,636	2,4	2,636	1,12	2	4,8	3,029	2
Part Déléataire										
Part fixe: Abonnement (€ HT/an) (1)		22,71				35,18				
Part proportionnelle: Prix au m <sup>3</sup> (€ HT/m <sup>3</sup> )		1,6968				1,2343				
Taxes et redevances										
Taxe: Taux de TVA (2)		10%	10%	10%	10%	10%	0%	10%	0%	10%
Redevances	Modernisation des réseaux de collecte (AESN) (€ HT/m <sup>3</sup> )	0,185	0,185	0,185	0,185	0,185	0,185	0,185	0,185	0,185
	VNF rejet (€ HT/m <sup>3</sup> )									
	Autre: (€ HT/m <sup>3</sup> )		0,42		0,42					

Tarifs		Hauville	Monts du Roumois	Saint Aubin sur Quillebeuf	Saint Opportune la Mare	Trouville la Haule	Saint Ouen de Thouberville	Saint Pierre des Fleurs	Thuit Anger	Trinité de Thouberville
Part de la collectivité										
Part fixe: Abonnement (€ HT/an) (1)		30	20	0	0	0	60	0	13	58,33
Part proportionnelle: Prix au m <sup>3</sup> (€ HT/m <sup>3</sup> )		1	2,62	4,38	4,38	4,38	2,25	2,55	1,8	1,83
Part Déléataire										
Part fixe: Abonnement (€ HT/an) (1)										
Part proportionnelle: Prix au m <sup>3</sup> (€ HT/m <sup>3</sup> )										
Taxes et redevances										
Taxe: Taux de TVA (2)		10%	10%	10%	10%	10%	0%	10%	10%	10%
Redevances	Modernisation des réseaux de collecte (AESN) (€ HT/m <sup>3</sup> )	0,185	0,185	0,185	0,185	0,185	0,185	0,185	0,185	0,185
	VNF rejet (€ HT/m <sup>3</sup> )									
	Autre: (€ HT/m <sup>3</sup> )									

## 5.2 Facture d'assainissement type (120 m<sup>3</sup>)

Tarifs	Boissey le Châtel	Bosnormand	Bosguouet	Saint Ouen du Tilléul - Bosroumois	Bourg Achard	Grand Bourgtheroulde	Bourneville Sainte Croix	Caumont	Eteville
Part de la collectivité									
Part fixe: Abonnement (1)	7,2	21	32,8	25	32,8			36,08	35
Part proportionnelle: Prix au m <sup>3</sup>	123,60	316,32	288	316,32	134,40	240,00	576,00	363,48	240,00
Part Délégitaire									
Part fixe: Abonnement (1)	22,71				35,18				
Part proportionnelle: Prix au m <sup>3</sup>	203,62								
Taxes et redevances									
Taxe: Taux de TVA (2)									
Redevances	Modernisation des réseaux de collecte (AESN)	22,20	22,20	22,20	22,20	22,20	22,20	22,20	22,20
	VNF rejet								
	Autre:		50,40		50,40				
<b>Total</b>	<b>379,33</b>	<b>409,92</b>	<b>343,00</b>	<b>413,92</b>	<b>224,58</b>	<b>262,20</b>	<b>598,20</b>	<b>421,76</b>	<b>297,20</b>
<b>Prix HT au m<sup>3</sup></b>	<b>3,16</b>	<b>3,42</b>	<b>2,86</b>	<b>3,45</b>	<b>1,87</b>	<b>2,19</b>	<b>4,99</b>	<b>3,51</b>	<b>2,48</b>

Tarifs	Hauville	Monts du Roumois	St Aubin sur Quillebeuf	Ste Opportune la Mare	Trouville la Haule	St Ouen de Thouberville	St Pierre des Fleurs	Thuit Anger	Trinité de
Part de la collectivité									
Part fixe: Abonnement (€ HT/an) (1)	30	20	0	0	0	60	0	13	58,33
Part proportionnelle: Prix au m <sup>3</sup>	120,00	314,40	525,60	525,60	525,60	270,00	306,00	216,00	219,60
Part Délégitaire									
Part fixe: Abonnement (€ HT/an) (1)									
Part proportionnelle: Prix au m <sup>3</sup>									
Taxes et redevances									
Taxe: Taux de TVA (2)									
Redevances	Modernisation des réseaux de collecte (AESN)	22,20	22,20	22,20	22,20	22,20	22,20	22,20	22,20
	VNF rejet								
	Autre:								
<b>Total</b>	<b>172,20</b>	<b>356,60</b>	<b>547,80</b>	<b>547,80</b>	<b>547,80</b>	<b>352,20</b>	<b>328,20</b>	<b>251,20</b>	<b>300,13</b>
<b>Prix HT au m<sup>3</sup></b>	<b>1,44</b>	<b>2,97</b>	<b>4,57</b>	<b>4,57</b>	<b>4,57</b>	<b>2,94</b>	<b>2,74</b>	<b>2,09</b>	<b>2,50</b>

## 6. Financement des investissements

### 6.1 Travaux engagés au cours de l'exercice

	Exercice 2022
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire en €	414 051.56 €
Montant des subventions en €	574 603.00 €
Montants des contributions du budget général en €	0

### 6.2 Etat de la dette du service

Les données suivantes prennent en compte l'état de la dette du service d'assainissement collectif. L'état de la dette au 31 décembre 2021 fait apparaître les valeurs suivantes :

	Exercice 2022
Encours de la dette au 31 décembre en €	6662185,46
Montants remboursés durant l'exercice en €	758 523.93 €
Dont en capital	660 819.11€
Dont en intérêts	97 704.82 €

### 6.3 Amortissements

Durant l'exercice 2022, la collectivité a réalisé un amortissement des travaux relatifs au service d'assainissement collectif à hauteur de 1310400 € des biens du service.

### 6.4 Plan pluriannuel des travaux

Aucun programme pluriannuel de travaux en Assainissement Collectif n'a été voté par la Communauté de communes Roumois Seine pour 2022.

Les besoins identifiés par les communes avant transfert de la compétence ont été compilés pour lister les besoins :

- d'amélioration des postes de relèvement
- de réhabilitation de regards
- de création de réseaux
- de remise en état des réseaux
- d'amélioration des stations d'épuration
- d'études de diagnostic et de zonage

Les actions recensées visent en particulier à améliorer le patrimoine et à lutter contre les eaux parasites. Un besoin estimé à près de 8 millions d'euros de travaux est identifié.

## 6.5 Bilan des principales opérations réalisées en 2022

Etudes et maîtrise d'œuvre réhabilitation réseaux Bourneville Sainte Croix :	27 084 € TTC
Mise en sécurité postes de relèvements à Bosroumois :	39 489,89 € TTC
Hygiénisation des boues de la station de Saint Ouen de Thouberville :	7 156,50 e TTC
Assistance mise en œuvre DSP :	39 337,50 € TTC
Géoréférencement de réseaux :	37 339,64 € TTC
Sécurisation de sites par mise en place de clôtures et portails :	17 089,64 €

## 7. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

### 7.1 Abandons de créances ou versement à un fond de solidarité (P207.0)

Le montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité est de 2944,08 €.

### 7.2 Taux d'impayés (P207.0)

Ne sont ici considérées que les seules factures portant sur l'assainissement collectif proprement dit.

Sont donc exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers, ainsi que les éventuels avoirs distribués (par exemple suite à une erreur de facturation ou à une fuite).

Au 31/12/2022 la collectivité a enregistré 509 807.65 €

### 7.3 Taux de réclamation (P258.1)

Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toute nature relative au service de l'assainissement collectif, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix (cela comprend notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées au règlement de service).

Au 31/12/2022 la collectivité n'a enregistré aucune réclamation.

### 7.4 Durée d'extinction de la dette de la collectivité (P256.2)

	Exercice 2022
Encours de la dette en €	6662185,46
Epargne brute annuelle en €	944586,56
Durée d'extinction de la dette en année	7,05

## 8. Annexe 1 : fiches caractéristiques des STEP

STEP de Boissey le Châtel		
<b>Installation de traitement des effluents</b>		
Type de filière de traitement	Boues activées	
Date de mise en service	1982	
Estimation de la population raccordée	978	
<b>Capacité nominale d'épuration (24h)</b>		
Capacité nominale d'épuration	1 100 EH	
Débit (temps sec)	165 m <sup>3</sup> /j	
<b>Prescription de rejets</b>		
Date de l'autorisation de rejet		
Lieu de rejet	Infiltration	
Paramètres	Concentration (24h)	Rendement
MES	30 (2h)	
DBO5	30	
DCO	90	
NTK	40	
<b>Gestion des boues produites</b>		
Type de filière de traitement	Déshydratation mécanique par table d'égoutage	
Plan d'épandage		
Production de boues	12 942 kg de MS	

STEP de Bourg Achard		
<b>Installation de traitement des effluents</b>		
Type de filière de traitement	Boues activées	
Date de mise en service	2008	
Estimation de la population raccordée	4 447	
<b>Capacité nominale d'épuration (24h)</b>		
Capacité nominale d'épuration	1 230 EH	
Débit (temps sec)	1 230 m <sup>3</sup> /j	
<b>Prescription de rejets</b>		
Date de l'autorisation de rejet		
Lieu de rejet		
Paramètres	Concentration mg/l	Rendement
MES	20	96%
DBO5	25	91%
DCO	90	88%
NGL	10	87%
<b>Gestion des boues produites</b>		
Type de filière de traitement	séchage solaire	
Plan d'épandage		
Production de boues	87 278 kg de MS	

STEP de Bourg Achard		
<b>Installation de traitement des effluents</b>		
Type de filière de traitement	Filtre compact planté de roseaux	
Date de mise en service	2010	
Estimation de la population raccordée	72	
<b>Capacité nominale d'épuration (24h)</b>		
Capacité nominale d'épuration	160 EH	
Débit (temps sec)	24 m <sup>3</sup> /j	
<b>Prescription de rejets</b>		
Date de l'autorisation de rejet		
Lieu de rejet	Aire d'infiltration	
Paramètres	Concentration mg/l	Rendement
MES	50	
DBO5	25	
DCO	125	
NTK Inst		60%
<b>Gestion des boues produites</b>		
Type de filière de traitement	/	
Plan d'épandage		
Production de boues	0 kg de MS	

STEP de Grand Bourgtheroulde		
<b>Installation de traitement des effluents</b>		
Type de filière de traitement	Boues activées	
Date de mise en service	2014	
Estimation de la population raccordée	3 055	
<b>Capacité nominale d'épuration (24h)</b>		
Capacité nominale d'épuration	5 840 EH	
Débit (temps sec)	945 m <sup>3</sup> /j	
<b>Prescription de rejets</b>		
Date de l'autorisation de rejet		
Lieu de rejet	Aire d'infiltration	
Paramètres	Concentration mg/l	Rendement
MES		
DBO5		
DCO		
NTK Inst		
<b>Gestion des boues produites</b>		
Type de filière de traitement	Deshydratation mécanique par filtre presse	
Plan d'épandage		
Production de boues	52 525 kg de MS	

STEP de Bourneville Saint Croix		
<b>Installation de traitement des effluents</b>		
Type de filière de traitement	Boues activées	
Date de mise en service	2020	
Estimation de la population raccordée	660	
<b>Capacité nominale d'épuration (24h)</b>		
Capacité nominale d'épuration	1 500 EH	
Débit (temps sec)	212 m <sup>3</sup> /j	
<b>Prescription de rejets</b>		
Date de l'autorisation de rejet		
Lieu de rejet	Aire d'infiltration	
Paramètres	Concentration mg/l	Rendement
MES	25	96%
DBO5	25	94%
DCO	90	91%
NTK Inst	10	90%
NGL (Annuel)	15	85%
<b>Gestion des boues produites</b>		
Type de filière de traitement	Deshydratation mécanique par table d'égoutage	
Plan d'épandage		
Production de boues	nc (STEP neuve)	

STEP de Caumont		
<b>Installation de traitement des effluents</b>		
Type de filière de traitement	Filtre planté de roseaux	
Date de mise en service	2016	
Estimation de la population raccordée	382	
<b>Capacité nominale d'épuration (24h)</b>		
Capacité nominale d'épuration	450 EH	
Débit (temps sec)	67,5 m <sup>3</sup> /j	
<b>Prescription de rejets</b>		
Date de l'autorisation de rejet		
Lieu de rejet	La Seine	
Paramètres	Concentration mg/l	Rendement
MES	30	
DBO5	25	
DCO	125	
<b>Gestion des boues produites</b>		
Type de filière de traitement	/	
Plan d'épandage		
Production de boues	0 kg de MS	

STEP de Caumont		
<b>Installation de traitement des effluents</b>		
Type de filière de traitement	Filtre planté de roseaux	
Date de mise en service	2010	
Estimation de la population raccordée	144	
<b>Capacité nominale d'épuration (24h)</b>		
Capacité nominale d'épuration	360 EH	
Débit (temps sec)	54 m <sup>3</sup> /j	
<b>Prescription de rejets</b>		
Date de l'autorisation de rejet		
Lieu de rejet	Aire d'infiltration	
Paramètres	Concentration mg/l	Rendement
MES	35	
DBO5	25	
DCO	125	
NTK Inst	15	
<b>Gestion des boues produites</b>		
Type de filière de traitement	/	
Plan d'épandage		
Production de boues	0 kg de MS	

STEP de Hauville		
<b>Installation de traitement des effluents</b>		
Type de filière de traitement	Lagunage naturel	
Date de mise en service	1992	
Estimation de la population raccordée	462	
<b>Capacité nominale d'épuration (24h)</b>		
Capacité nominale d'épuration	500 EH	
Débit (temps sec)	75 m <sup>3</sup> /j	
<b>Prescription de rejets</b>		
Date de l'autorisation de rejet		
Lieu de rejet	Infiltration	
Paramètres	Concentration mg/l	Rendement
MES	120	
DBO5	40	
DCO	120	
NTK Inst	50	
<b>Gestion des boues produites</b>		
Type de filière de traitement	/	
Plan d'épandage		
Production de boues	0 kg de MS	

STEP des Monts du Roumois		
<b>Installation de traitement des effluents</b>		
Type de filière de traitement	Disques biologiques	
Date de mise en service	2006	
Estimation de la population raccordée	333	
<b>Capacité nominale d'épuration (24h)</b>		
Capacité nominale d'épuration	420 EH	
Débit (temps sec)	63 m <sup>3</sup> /j	
<b>Prescription de rejets</b>		
Date de l'autorisation de rejet		
Lieu de rejet	Aire d'infiltration	
Paramètres	Concentration mg/l	Rendement
MES		50%
DBO5	25	
DCO	125	
NTK Inst		60%
<b>Gestion des boues produites</b>		
Type de filière de traitement	/	
Plan d'épandage		
Production de boues	1 260 kg de MS	

STEP de Saint Ouen de Thouberville		
<b>Installation de traitement des effluents</b>		
Type de filière de traitement	Boues activées	
Date de mise en service	1985	
Estimation de la population raccordée	2 122	
<b>Capacité nominale d'épuration (24h)</b>		
Capacité nominale d'épuration	2 500 EH	
Débit (temps sec)	375 m <sup>3</sup> /j	
<b>Prescription de rejets</b>		
Date de l'autorisation de rejet		
Lieu de rejet	Infiltration	
Paramètres	Concentration mg/l	Rendement
MES	30 (2h)	
DBO5	30	
DCO	90	
NTK Inst	50 (2h)	
<b>Gestion des boues produites</b>		
Type de filière de traitement	Déshydratation mécanique par table d'égoutage	
Plan d'épandage		
Production de boues	28 485 kg de MS	

STEP de Trouville la Haule		
<b>Installation de traitement des effluents</b>		
Type de filière de traitement	Filtre Compact	
Date de mise en service	2014	
Estimation de la population raccordée	250	
<b>Capacité nominale d'épuration (24h)</b>		
Capacité nominale d'épuration	300 EH	
Débit (temps sec)	45 m <sup>3</sup> /j	
<b>Prescription de rejets</b>		
Date de l'autorisation de rejet		
Lieu de rejet	Aire d'infiltration	
Paramètres	Concentration mg/l	Rendement
MES	35	
DBO5	25	
DCO	125	
NTK Inst	40	
<b>Gestion des boues produites</b>		
Type de filière de traitement	/	
Plan d'épandage		
Production de boues	28 485 kg de MS	

## ANNEXE 2



**NOTE D'INFORMATION 2023**  
**(Chiffres 2022)**  
**de**  
**l'AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE**

Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le



ID : 027-200066405-20230925-CC\_ST\_131\_2023-DE

A insérer dès réception